



INSCRIPTION

La voix des femmes est capitale au cœur de Paris

Women in Song

En lien avec la

journée internationale des Droits des femmes 2026

Dale WARDLAW, Chef de chœur

NOM : ----- Prénom :-----

Adresse postale :

E-mail : ----- Tél :-----

Je suis une chanteuse : Débutante Intermédiaire Confirmée

Je connais mon pupitre : Soprano1 – Soprano2 – Alto1 – Alto2

Tarifs : 6 répétitions et concert du 11/12 février au 21 mars

participation à 1 ensemble Inspiration Jazz le mercredi avec les Hautes de Gammes
ou Inspiration Classique le jeudi avec Exaudio : **195 €**€

participation à 2 ensembles Inspiration Jazz et inspiration Classique : **290 €.....**€
(adhésion 50 € obligatoire et forfait partitions compris) -----

Total €

A réception de cette fiche complétée, vous recevrez un lien vers Hello Asso afin de vous acquitter du coût de votre participation à notre évènement.

Votre inscription sera définitive après règlement.

(En cas de désistement pour un autre motif que la force majeure, votre règlement restera acquis au C.I.F.P. qui s'est engagé financièrement. Un départ prématuré en cours de stage ne pourra donner lieu à aucun remboursement.)

Date et signature :



Chœur International de Femmes de Paris
5, rue Perrée 75003 Paris
Agnès CABROL, Présidente – Tél. : 06.15.26.46.75
Dale WARDLAW, Directeur Artistique et Chef de Chœur
www.chanter-a-paris.fr www.choeur-de-femmes.fr



DROIT A L'IMAGE

Je soussigné (e)

Conformément aux dispositions relatives au droit à l'image (nom, voix, éléments de la personnalité...), autorise l'Association "Choeur International de Femmes de Paris", à utiliser les photographies et films réalisés lors de répétitions, concerts et manifestations musicales.

Cette autorisation concerne soit les images et le son, soit les images ou le son, utilisés partiellement ou en totalité. Ces supports (photos, bandes-son, films...) pourront être utilisés pour :

- les sites internet du C.I.F.P et autres plateformes de communication Internet (Facebook, Tweeter etc.) et les documents de présentation de l'Association et ses chœurs,
- les dossiers de demande de subventions.

Aucun support visuel ne sera communiqué à d'autres personnes que les membres du bureau de l'Association, ni vendu ou utilisé à d'autres usages que ceux précités. Aucun document audio et/ou visuel ne devra être mis en ligne ou diffusé sans l'accord du chef de chœur. Sauf avis contraire de votre part, vous serez informée de nos concerts, stages et événements via l'adresse mail que vous nous avez fournie.

La durée de validité du présent accord est régie par les textes concernant les droits d'auteur et les droits voisins. Toute prolongation de cette durée, en France comme à l'étranger, entrerait dans le cadre de cet accord.

Conformément à la loi, le libre accès aux données photographiques qui me concernent est garanti. Je pourrai à tout moment vérifier l'usage qui en est fait, et je dispose du droit de retrait de toute photographie si je le juge souhaitable.

Le présent contrat ne fait l'objet d'aucune contrepartie financière.

- J'accepte que mes coordonnées figurent sur le fichier du C.I.F.P.
- Je n'accepte pas que mes coordonnées figurent sur le fichier du C.I.F.P.
- J'ai pris connaissance des statuts et du règlement de l'association.

Fait à le

L'intéressé(e)

« Lu et approuvé »

Présidente du C. I. F. P.

Agnès CABROL

